

# ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION VERSION 2

Le jeudi 25 janvier 2024

à 17 h

#### AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 18 janvier 2024

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour le jeudi 25 janvier 2024, à 17 h, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2<sup>e</sup> étage du 155, rue Notre-Dame Est. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Emmanuel TANI-MOORE Greffier de la Ville



# ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION VERSION 2

Le jeudi 25 janvier 2024

à 17 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 25 janvier 2024 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 11 janvier 2024.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 7.01, 20.09 à 20.26, 30.03 et 30.04 et 41.01 à 41.03.

Veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



# Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 25 janvier 2024

### **ORDRE DU JOUR**

### **VERSION 2**

### 01 - Période de questions du public

### **01.01** Service du greffe

Période de questions du public

### 02 - Période de questions des membres du conseil

### **02.01** Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

### 03 - Ordre du jour et procès-verbal

#### **03.01** Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'agglomération

### 03.02 <u>Service du greffe</u>

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 décembre 2023

### **03.03** Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 décembre 2023

### 04 - Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

### **04.01** Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

#### **04.02** Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

### **04.03** Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* 

#### 05 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

### **05.01** Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

### 07 - Dépôt

#### **07.01** Service du greffe

Dépôt du Rapport annuel 2023 de la Ville de Mont-Royal faisant état de l'exercice des activités déléguées en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées (RCG 19-016)

### 11 - Dépôt de pétitions

### 11.01 <u>Service du greffe</u>

Dépôt de pétitions

#### 20 - Affaires contractuelles

# 20.01 <u>Service des technologies de l'information , Direction stratégies pratiques</u> d'affaires et performance - 1239834002

Accorder un contrat de gré à gré à Microsoft Canada inc. pour la mise en place d'une plateforme commune d'hébergement de solutions infonuagiques, par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour une période de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2027, pour une somme maximale de 935 226,98 \$, taxes incluses, ainsi que des frais de gestion payables au MCN, pour une somme maximale de 18 704,54 \$, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics

Compétence Acte mixte

d'agglomération :

# 20.02 <u>Service des technologies de l'information , Direction stratégies pratiques</u> d'affaires et performance - 1239834003

Accorder un contrat à Compugen inc., pour l'acquisition des logiciels Microsoft incluant l'assurance logicielle dans le cadre d'une entente Entreprise pour les logiciels Microsoft d'infrastructure, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2027, pour une somme maximale de 2 874 111,98 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20106 (2 soum.)

Compétence Acte mixte

### **20.03** Service du matériel roulant et des ateliers - 1237567031

Conclure une entente-cadre avec Groupe Thomas marine inc. pour des services d'entretien et de réparation pour embarcations nautiques à coques rigides et de remorques pour le Service du matériel roulant et des ateliers pour une période de 12 mois avec une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 287 866,33 \$, taxes incluses (entente : 239 888,61 \$ + contingences : 47 977,72 \$) - Appel d'offres public 23-20189 (2 soum., 1 seul conforme)

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de d'agglomération : belongier de sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de

premiers répondants

### **20.04** <u>Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs</u> - 1237026005

Conclure une entente-cadre avec Les Industries Centaure Itée, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 1 010 851 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20188 (2 soum.)

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de d'agglomération : éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de

premiers répondants

# **20.05** <u>Service de la gestion et planification des immeubles , Direction - Gestion immobilière et exploitation - 1237157019</u>

Accorder des contrats à Ascenseur Néoservices inc. (lots 1 - 3 - 4), pour un service d'entretien d'équipements de transport vertical pour des bâtiments de la Ville de Montréal, et ce, pour une période de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2027 - Dépense totale de 1 670 739,68 \$, taxes incluses (contrats : 1 518 854,25 \$ + contingences : 151 885,43 \$) - Appel d'offres public 23-20259 (2 soum.)

Compétence Acte mixte

### **20.06** Service de l'environnement - 1231025007

Accorder un contrat à Buchi Corporation pour la fourniture d'un système automatisé pour la détermination de l'azote total Kjeldahl et de l'azote ammoniacal dans des échantillons d'eau - Dépense totale de 159 087,99 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20173 (1 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux d'agglomération :

# **20.07** <u>Service des infrastructures du réseau routier , Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines - 1237231073</u>

Accorder un contrat à Pepinière Jardin 2000 inc., pour des travaux de plantation dans le boulevard Gouin, de l'avenue Martin au boulevard Toupin, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Dépense totale de 900 708,63 \$, taxes incluses (contrat : 795 826,48 \$ + contingences : 79 582,65 \$ + incidences : 25 299,50 \$) - Appel d'offres public 328905 (7 soum.)

Compétence Acte mixte

d'agglomération :

# **20.08** <u>Service de la stratégie immobilière , Direction des transactions - 1238290004</u>

Approuver un projet de promesse bilatérale par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de L'Archevêque catholique romain de Montréal et de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Esprit-de-Rosemont, un immeuble situé aux 5600 et 5610, 12e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 1 587 745 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de services sociaux et communautaires, pour le prix de 2 500 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant / Autoriser pour 2024, un transfert budgétaire en provenance du budget de dépenses contingentes vers le Service de la gestion et planification des immeubles (SGPI) d'un montant de 330 780 \$, afin de couvrir les frais de détention / Prévoir pour 2025, un ajustement récurrent de 337 300 \$, à la base budgétaire du SGPI, et ce, afin de couvrir les frais de détention, si le bâtiment devenait vacant, jusqu'à une revente

Compétence Annexe du décret - Contributions municipales et gestion d'agglomération : d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à

la pauvreté

### **20.09** <u>Service de la stratégie immobilière , Direction des transactions</u> 1234501001

Approuver un projet de promesse bilatérale par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir une servitude réelle et perpétuelle de la Ville de Montréal-Est, d'une superficie approximative de 131 400 mètres carrés, située au sud du boulevard Henri-Bourassa, dans le prolongement du boulevard Rodolphe-Forget, à Montréal-Est, sans considération monétaire, à des fins de parc régional

Compétence d'agglomération :

Élément du développement économique qu'est la promotion du territoire de toute municipalité liée, y compris à des fins touristiques, lorsqu'elle est effectuée hors de ce territoire

### **20.10** <u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports - 1238475006</u>

Accorder un soutien financier maximal de 3 920 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Mondiaux Montréal 2026, pour la tenue des Championnats du monde Route UCI 2026 à Montréal / Autoriser un virement budgétaire de 750 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration d'agglomération vers le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) en 2024 / Autoriser un ajustement non-récurrent à la base budgétaire du SGPMRS de 1 200 000 \$ pour l'exercice 2025 et de 1 220 000 \$ pour l'exercice 2026 / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence d'agglomération :

Annexe du décret - Aide à l'élite sportive et événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale

# 20.11 <u>Service des infrastructures du réseau routier , Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines</u> - 1237231066

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Constructions H2D inc., pour des travaux de réhabilitation et de reconstruction de l'égout unitaire, là où requis, de reconstruction de la conduite d'aqueduc secondaire ainsi que des travaux de reconstruction de chaussée en pavés de granit brut, de chaussée en pavés récupérés (cobblestone), de trottoirs boulevard en granulat exposés, de bordures de granit d'éclairage et d'infrastructure (RTU) sur la rue Saint-Paul, la rue Saint-Dizier, dans la ruelle Chagouamigon et dans l'impasse du prolongement de la Place Royale (Phase 3A - Projet Saint-Paul) - Arrondissement Ville-Marie - Dépense totale de 30 098 402,74 \$, taxes incluses (contrat : 24 501 426,82 \$ + ajustement du prix du carburant : 137 970 \$ + contingences : 2 638 970,67 \$ + incidences : 2 820 035,25 \$) / Autoriser un budget de revenus équivalent aux dépenses de 940 737,72 \$, taxes incluses (Contrat entente : 854 881 \$ + contingences : 85 488,10 \$ + incidences : 368,62 \$) pour les travaux de Bell intégrés au contrat de l'entrepreneur et qui sont remboursables par Bell en vertu de l'entente / Autoriser un budget de revenus équivalent aux dépenses de 214 513,99 \$, taxes incluses (Contrat entente: 192 869,13 \$ + contingences: 19 286,91 \$ + incidences: 2 357,95 \$) pour les travaux d'Énergir intégrés au contrat de l'entrepreneur et qui sont remboursables par Énergir en vertu de l'entente - Appel d'offres public 504801 (4 soum.)

Compétence Acte mixte d'agglomération :

### **20.12** Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau - 1236510001

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente-cadre avec Eurovia Québec Grands Projets inc. pour la fourniture d'équipes de travail et d'équipements pour le maintien des actifs des réseaux d'aqueduc et d'égout, avec une option de prolongation de 12 mois, pour une période de trois ans - Montant estimé de l'entente : 17 807 895,98 \$, taxes incluses (Contrat : 17 457 895,98 \$ + incidences : 350 000 \$) - Appel d'offres public DRE23A14-P23038-196339-C (1 seul soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux d'agglomération :

### **20.13** <u>Service des technologies de l'information , Direction infrastructures</u> technologiques - 1237429001

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Bell Canada pour la location de circuits en transmission de données, d'une durée de 24 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour une somme maximale de 7 400 584,14 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20074 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte

d'agglomération:

### **20.14** <u>Service des technologies de l'information , Direction institutionnelle</u> - 1237684007

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Société Conseil LGS inc. et à Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. pour l'acquisition des services professionnels pour l'implantation des modules d'approvisionnement, de finances, d'administration et d'intégration de la solution Oracle ERP Cloud, pour une période de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois - Dépense totale : 11 396 712,92 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20163 (Lot 1 - 1 soum. et Lot 2 - 1 soum.)

Compétence Acte mixte

d'agglomération :

### **20.15** <u>Service du matériel roulant et des ateliers</u> - 1230344006

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure des ententes-cadres avec Toromont Cat Québec, division d'Industries Toromont Itée, pour la location de niveleuses articulées, sans opérateurs, avec entretien et accessoires (lots 1, 2, 3, et 4), pour une période de cinq ans - Montant estimé des ententes : 24 726 473,80 \$, taxes incluses (contrat : 20 605 394,83 \$ + contingences : 4 121 078,97 \$) - Appel d'offres public 23-19972 (5 soum.) / Abroger la résolution CG23 0434

Compétence Acte mixte

### **20.16** Service du matériel roulant et des ateliers - 1237428004

Abroger la résolution CG23 0510 / Conclure une entente-cadre avec Accessoires Outillage limitée pour la location de balais de rue de type aspirateur sur châssis sans opérateur et avec entretien (lots 1 à 14), pour une période de cinq ans - Montant estimé des ententes : 11 321 169,02 \$, taxes incluses (contrats : 9 844 494,80 \$ + contingences : 1 476 674,22 \$) - Appel d'offres public 23-19976 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte

d'agglomération :

# **20.17** <u>Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion</u> de projets immobiliers - 1235400001

Conclure deux ententes-cadres pour des services professionnels en économie de la construction, pour durée de 60 mois : Lot 1 avec GLT+ inc, pour une somme maximale de 883 008 \$, taxes incluses (contrat: 735 840 \$ + contingences: 147 168 \$); Lot 2 avec MACOGEP inc., pour une somme maximale de 1 332 403,88 \$, taxes incluses (contrat: 1 110 336,57 \$ + contingences: 222 067,31 \$) - Appel d'offres public 23-20213 (4 soum.)

Compétence Acte mixte

d'agglomération:

### **20.18** <u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles</u> économiques - 1237797009

Accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) pour les années 2024 et 2025 pour son projet de soutien aux Sociétés de développement commercial et aux commerces, dans le cadre de l'Entente Réflexe MEIE 2022-2025 / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide

d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

# **20.19** <u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction aménagement des parcs et espaces publics - 1239697001</u>

Conclure des ententes-cadres avec Rousseau Lefebvre inc. (lot 1), Les Services EXP inc. (lot 2), BC2 Groupe Conseil inc. (lot 3), Provencher Roy + Architectes Associés inc. (lot 4) et NIP Paysage inc. (lot 5), pour des services professionnels en architecture de paysage et en génie pour divers projets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour une durée de trois ans avec possibilité de prolongation d'une année - Dépense totale de 26 838 313,12 \$, taxes et contingences incluses (lot 1 : contrat : 9 788 396,63 \$ + contingences : 1 468 259,49 \$ / lot 2 : contrat : 7 823 228,24 \$ + contingences : 1 173 484,24 \$ / lot 3 : contrat : 3 500 643,83 \$ + contingences : 525 096,57 \$ / lot 4 : contrat : 1 368 831,13 \$ + contingences : 205 324,67 \$ / lot 5 : contrat : 856 563,75 \$ + contingences : 128 484,56 \$) - Appel d'offres public 23-20150 (17 soum.)

Compétence Annexe du décret - Parc du Mont-Royal d'agglomération :

**20.20** <u>Service des ressources humaines , Direction</u> stratégie talents diversité équité et inclusion - 1235403001

Conclure une entente-cadre avec Sia Partners inc. (lot 3), d'une durée de deux ans, avec trois options de renouvellement d'un an, pour des services professionnels en développement organisationnel - Montant estimé de l'entente : 326 758,95 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20178 (4 soum., 1 seul conforme)

Compétence Acte mixte d'agglomération :

### **20.21** <u>Service de la culture , Direction du développement culturel</u> - 1237959003

Accorder un contrat à Symbioz pour la conception multimédia et la fourniture technologique pour l'exposition permanente dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'Hôtel de Ville de Montréal - Dépense totale de 329 948,68 \$, taxes incluses (contrat : 291 144,71 \$ + incidences : 38 803,97 \$) - Appel d'offres public 23-20223 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte d'agglomération :

### **20.22** Service des affaires juridiques, Direction des affaires civiles - 1236684005

Autoriser une dépense additionnelle de 280 000 \$, taxes incluses, pour les services professionnels des avocats dans le cadre du contrat accordé à IMK (DA213219042), majorant ainsi le montant total du contrat de 583 000 \$ à 863 000 \$, taxes incluses

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de

premiers répondants

### **20.23** <u>Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles - 1238542003</u>

Approuver l'entente de partenariat liant Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et la Ville de Montréal sur la gestion et le financement des activités de collecte et transport des matières recyclables dans le cadre de la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective

Compétence Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi d'agglomération : que tout autre élément de leur gestion si elles sont

dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du

plan de gestion de ces matières

# 20.24 <u>Service des infrastructures du réseau routier , Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines</u> - 1237231022

Autoriser une dépense additionnelle de 104 480,93 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie (reconstruction et réhabilitation), d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM) pour la sécurisation des pistes cyclables, dans la rue De la Commune et dans la rue Prince, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du contrat accordé à Environnement routier NRJ inc. (CG23 0303), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 438 479,37 \$ à 2 542 960,30 \$, taxes incluses / Autoriser une dépense additionnelle à l'enveloppe des incidences au montant de 115 211,53 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte

**20.25** <u>Service des ressources humaines , Direction</u> stratégie talents diversité équité et inclusion - 1235138002

Exercer la première option de renouvellement d'une année et autoriser une dépense additionnelle estimée à 919 213,60 \$, taxes incluses, pour des services professionnels de conception et de production de solutions de formation en ligne dans le cadre de trois ententes-cadres conclues avec Novaconcept et Alia Conseil (CG22 0040), majorant ainsi le montant total des ententes-cadres de 1 830 660,69 \$, taxes incluses, à 2 749 874,29 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte

d'agglomération :

**20.26** <u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat</u> - 1237016002

Accorder un soutien financier maximal de 20 394 860 \$ aux six organismes du réseau PME MTL, pour les années 2024, 2025 et 2026, afin de consolider l'offre de soutien technique dédiée aux entrepreneurs / Approuver les projets de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide

d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

#### 30 - Administration et finances

30.01 <u>Service des ressources humaines , Direction rémunération globale et systèmes d'information R.H.</u> - 1230314001

Adopter la politique de financement du Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de d'agglomération : believe de sécurité civile, de sécurité incendie et de

premiers répondants

### **30.02** <u>Service du développement économique</u> - 1238798003

Autoriser la modification à la répartition de 15 M\$ reçue du ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie du Québec pour le plan de relance I du centre-ville afin qu'une somme de 194 564 \$ soit de la compétence de la ville centre

Compétence

Acte mixte

d'agglomération:

### 30.03 <u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports</u> - 1236860001

Adopter la Stratégie de mise en valeur du Grand parc de l'Ouest

Compétence d'agglomération :

Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

### **30.04** Service des affaires juridiques, Direction des affaires civiles - 1239778001

Approuver une transaction partielle hors cour et un projet de promesse bilatérale intervenus entre la Ville de Montréal et Rosemary Lafrenière dans laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir les trois lots vacants lui appartenant et portant les numéros 1 456 704, 1 456 705 et 1 456 725 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et ce, à un prix de vente correspondant à la juste valeur marchande qui sera déterminée par la Cour supérieure ou à défaut, par un arbitre privé

Compétence d'agglomération :

Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

### 41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

### 41.01 <u>Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports</u> - 1230683002

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement 72 relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère régional afin d'agrandir le territoire du parc-nature du Bois-d'Anjou

Compétence d'agglomération :

Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

### **41.02** <u>Verdun, Direction du développement du territoire et des études techniques</u> - 1225291005

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant l'agrandissement et la modernisation du bâtiment situé au 313, rue Rielle - Poste de ventilation mécanique Rielle

Compétence

Transport collectif des personnes

d'agglomération :

### **41.03** <u>Lachine, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises</u> - 1230415002

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment situé sur le lot 1 246 709 du cadastre du Québec à des fins d'hébergement dans le cadre d'un projet destiné aux personnes ayant besoin d'aide

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux

*d'agglomération :* sans-abri

### 42 – Adoption de règlements

**42.01** Service de l'habitation, Direction développement résidentiel - 1236898001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102)

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux

d'agglomération : sans-abri

**42.02** <u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat</u> - 1237211016

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 40 940 000 \$ afin de financer la réalisation des travaux d'aménagement du Lien de l'Ouest

Compétence Transport collectif des personnes

d'agglomération :

42.03 <u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat</u> - 1237211018

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 59 602 000 \$ pour le financement des travaux d'aménagement et de réaménagement de pistes cyclables dans le cadre du projet de la Véloroute

Compétence Transport collectif des personnes

d'agglomération :

**42.04** <u>Service de police de Montréal , Direction des services corporatifs</u> - 1237026004

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 8 495 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de protection spécialisés dans le cadre des programmes de gestion de la désuétude des équipements du SPVM

Compétence Eléments de la sécurité publique que sont les services de

d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de

premiers répondants

# **42.05** <u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat - 1237211014</u>

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 20 736 000 \$ pour le financement de travaux municipaux connexes au prolongement de la ligne bleue du métro

Compétence Transport collectif des personnes

d'agglomération:

### **42.06** Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports - 1238168008

Adoption - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'exercice du droit de préemption aux fins de parc régional (RCG 19-003)

Compétence Cas où la municipalité centrale a succédé à une d'agglomération : municipalité régionale de comté ou à une communauté

municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la

municipalité a succédé

# **42.07** <u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat</u> - 1237016003

Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises 2024-2025

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide

d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

# **42.08** <u>Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat</u> - 1237016004

Adoption - Règlement modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises (RCG 19-017) et modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises 2023 (RCG 23-005)

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide

d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

# **42.09** <u>Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire</u> - 1233422003

Adoption - Règlement de contrôle intérimaire relatif à la protection des milieux humides

Compétence d'agglomération :

Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

### 51 - Nomination / Désignation

### **51.01** Saint-Léonard, Bureau du directeur d'arrondissement - 1233022023

Nomination au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'Île

Compétence Élément du développement économique qu'est tout centre

d'agglomération : local de développement